

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

7-11 Septembre 1910

PROGRAMME OFFICIEL DES SÉANCES DE TRAVAIL

REMARQUES GÉNÉRALES

1. Il y a plusieurs sortes de séances, de caractère différent, en tout congrès eucharistique :

Les séances *générales*. — Les travaux ou discours de ces séances ont un cachet général, étant considéré qu'elles sont ouvertes à toutes les classes du public religieux.

Les séances *spéciales* qui sont réservées à une classe de personnes et à certaines questions particulières. Ce sont :

a) les séances *sacerdotales*, réservées aux prêtres et où sont traitées les questions qui concernent leur sanctification et leur ministère.

b) les séances de *jeunesse*, où sont traitées les questions concernant surtout l'éducation, la conservation, les intérêts de la jeunesse.

c) les séances d'*hommes*, où sont étudiées les questions qui regardent particulièrement les hommes, leur vie religieuse, leur apostolat, leurs œuvres.

d) les séances de *dames*, plus spécialement réservées à certaines questions qui relèvent de l'initiative ou de l'apostolat féminin.

2. Il ne faut jamais perdre de vue que les Congrès eucharistiques ne sont pas des réunions de pédagogie ou de sciences, mais des assemblées *pratiques* où l'on ne discute les théories, où l'on n'étudie les questions que pour arriver à produire une plus grande connaissance, un plus grand amour et surtout une plus assidue fréquentation de l'Eucharistie. Le but de ces Congrès, est, avant tout, d'assurer au Christ du Sacrement des influences plus étendues et plus profondes dans la vie des individus comme des sociétés. Plus un Congrès a un caractère pratique et plus aussi son action est durable.

3. Les rapporteurs ne devront donc pas perdre de vue, dans leurs travaux, le côté pratique ; c'est à être pratiques